

CP n° 2 du 20 mai 2022

Fonction publique : plus de temps à perdre pour les agents

Le premier gouvernement du quinquennat est désormais connu. Les enjeux touchant à la Fonction publique et à ses 5,6 millions d'agents ne peuvent attendre plus longtemps que le dialogue social reprenne. Pour cela, le maintien d'un ministère de plein exercice est positif.

La priorité, c'est le pouvoir d'achat et la mise en œuvre -enfin !- de la hausse annoncée de la valeur du point d'indice. La CFDT l'a déjà dit : nous exigeons que cette hausse soit bien supérieure à 3%, qu'elle intervienne le plus rapidement possible, et qu'elle s'accompagne de mesures d'urgence sur les grilles. Les prévisions d'inflation obligent aussi à en anticiper les conséquences et le gouvernement devra s'y engager.

Mais, les attentes des agents ne se résument pas à l'urgence : il faudra tenir rapidement le rendez-vous salarial annuel et engager avant l'été une concertation sur les perspectives salariales, avec pour objectif de construire des garanties pour les agents sur la progression de leur pouvoir d'achat tout au long de leur carrière, sur la reconnaissance de leur montée en compétences, de leurs parcours professionnels, de leurs prises de responsabilité et tout simplement de leur engagement professionnel, en intégrant à chaque fois les effets en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La reconnaissance passe aussi par la prise en compte de la parole des agents, de leurs attentes, de leurs propositions. Cela ne peut se faire sans dialogue social. C'est pour cela que la CFDT demandera à rencontrer le ministre Stanislas Guerini rapidement pour construire un agenda social à la hauteur des enjeux.

Le dialogue social qu'a conduit la ministre Amélie de Montchalin avec les organisations syndicales représentatives a permis d'avancer sur des sujets majeurs et de les traduire dans des accords unanimes comme cela a été le cas pour le télétravail et la protection sociale complémentaire. Leur mise en œuvre, et le développement de la culture de la négociation devront se poursuivre dans un souci constant d'unité et d'harmonisation entre les trois versants de la Fonction publique.

Il faudra également poursuivre les travaux engagés sur l'organisation des élections professionnelles mais aussi sur la protection sociale complémentaire, les moyens et missions des services, l'organisation et les conditions de travail, les parcours professionnels, la formation continue, la responsabilité sociale et environnementale, l'égalité professionnelle. Les questions de moyens et l'organisation du dialogue social devront aussi être à l'agenda des travaux.

La CFDT reste donc plus que jamais mobilisée pour défendre et faire entendre la voix des agents publics.